

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02/02/2015

L'An deux mil quinze, le deux février, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian SEICHON, Maire de Villers Les Pots.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Jean Philippe SANZ

Présents :

Christian SEICHON, Lionel BAUDRY Jean DANANCHY, Cédric VAUTIER, Jean Philippe SANZ, Anne-Lise LORAIN, Elodie COLLIN, Michael PEDRO, Céline DUGEAY, Jean-Claude VIALA, Stéphane TIREL, Isabelle BIENMILLER FORIN Marie-Thérèse, Nelly DEFAUT

ORDRE DU JOUR

URBANISME

- DIA/DPU

AFFAIRES GENERALES

- « REHABILITATION ET MISE EN ACCESSIBILITE D'UN LOCAL COMMUNAL » :
Présentation du rapport d'analyse des offres et approbation du coût définitif du marché
- **QUESTIONS DIVERSES :**

URBANISME

OBJET : OBJET : DROIT DE PREEMPTION DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Maire informe le Conseil Municipal de la vente de biens référencés ci-dessous :

Section	Numéro	Lieu-dit	Superficie totale M2	vendeur	PRIX	Acquéreur
AC	343 333	SUR LA BAIGNOIR DE L'ETANG	590	SCI LOGEROT CLEMENT MATHIEU	40 000 €	MME SOLAR ET M.PALLANT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les biens susnommés.

AFFAIRES GENERALES

OBJET : « REHABILITATION ET MISE EN ACCESSIBILITE D'UN LOCAL COMMUNAL » : POUR DES ACCUEILS EXTRASCOLAIRE, DE LOISIRS ET UTILISATION SUR DES TEMPS SCOLAIRES

« Présentation du rapport d'analyse des offres et
Approbation du coût définitif du marché »

Le Maire rappelle le Conseil Municipal de l'historique du dossier ainsi que des modalités de consultation du marché :

- Considérant la délibération du 12/11/2014 approuvant le coût estimatif du projet réhabilitation et mise en accessibilité d'un local communal.
- Considérant que la consultation concernant les travaux cité en objet a été lancée en procédure adaptée conformément aux dispositions l'article 28 du Code des Marchés Publics du 1^{er} décembre 2014 jusqu'au 15 janvier 2015.
- Considérant que lors de la commission d'ouverture de plis a eu lieu le 16/01/2015, il a été décidé de mettre deux lots en négociation le lot 1 et le lot 8 et ce jusqu'au 29/01/2015.
- Considérant l'avis favorable de la commission d'ouverture des plis du 30/01/2015 concernant le résultat définitif de l'attribution des lots de la manière suivante : CF ANNEXE 1
- Considérant qu'il est nécessaire approuver le coût du projet afin de permettre l'instruction du dossier marché

Le Maire sollicite l'avis de conseil municipal pour valider le marché et approuvé le coût définitif du marché

Le montant des travaux est évalué à 111 710.03 € HT auquel on ajoute :

- 14 430 € HT d'honoraire architecte + 500 € HT AVENANT concernant la production de DPGF
- 2876 € HT de contrôle technique
- 1700 € HT de mission SPS
- 908 € HT diagnostic amiante

Soit un coût définitif de 132124.03 € HT soit 158 548.84€ TTC

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le coût définitif du marché et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces consécutives à ce dossier.

ANNEXE 1




TABLEAU RECAPITULATIF DES OFFRES

COMMUNE DE VILLERS LES POTS

Réhabilitation et mise en accessibilité du local communal

LOTS		Estimation H.T.	Entreprise mieux-disante	Montant offre H.T. sans options	Montant offre H.T. avec options
01	GROS-CEUVRE - DEMOLITION	39 000,00 €	CETRE	31 500,34 €	31 500,34 €
02	MENUISERIES ALUMINIUM	13 500,00 €	DONOLO	9 600,50 €	9 600,50 €
03	MENUISERIES INTERIEURES	5 000,00 €	DONOLO	4 626,20 €	4 626,20 €
04	PLATRIERIE - ISOLATION	8 500,00 €	BONFILS	8 269,00 €	8 269,00 €
05	REVETEMENTS DE SOLS	9 000,00 €	TACHIN	7 497,55 €	7 497,55 €
06	PEINTURE - TENTURE	8 000,00 €	BONFILS	6 133,00 €	6 133,00 €
07	PLAFONDS SUSPENDUS	4 500,00 €	ISOPLAC	3 030,00 €	3 030,00 €
08	DESAMIANTAGE	7 000,00 €	DEVARENNES	12 000,00 €	12 000,00 €
09	CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE	19 700,00 €	VIARD MONIN	19 323,63 €	19 323,63 €
10	ELECTRICITE	9 600,00 €	M. Yves MARTEL (CLARELEC)	9 314,81 €	9 729,81 €
TOTAL H.T.		123 800,00 €		111 295,03 €	111 710,03 €

Dijon, le 30 janvier 2015

A2A ARCHITECTES
 11, rue Pierre Palliot - 21000 - Dijon
 tel : 03 80 53 12 30
 fax : 03 80 53 12 31
 RCS DIJON 433 294 972

A2A Architectes - 11 rue Pierre Palliot - 21000 DIJON - Tel. : 03 80 53 12 30 - Fax : 03 80 53 12 31